

Les communes jouent au ni oui ni non et brouillent les plans d'ICI-Télévision

Les syndicats ne se sont toujours pas prononcés sur la formule proposée pour soutenir financièrement la télévision locale. Un silence d'autant plus pesant que la situation est délicate: un salarié a été licencié et les programmes ont été allégés.

Depuis son lancement officiel en janvier 1996, la chaîne locale ICI-Télévision n'a pas cessé d'étoffer ses programmes, augmentant du même coup ses besoins financiers. La publicité peinant à rentrer et ses partenaires restant relativement prudents, la chaîne a donc dû envisager dès août dernier d'introduire une redevance mensuelle, afin de tenir son budget annuel dépassant le million de francs.

L'introduction d'une contribution de 1 fr. 50 par foyer câblé au

télé-réseau régional SITEL a ainsi été demandée aux municipalités il y a neuf mois. Si dans un premier temps la Conférence des syndicats du district a semblé se rallier à cette proposition, les magistrats ont finalement subordonné leur approbation finale à un sondage auprès des 27 000 foyers concernés.

Une consultation dont les résultats n'ont toujours pas été officiellement fournis par la Conférence des syndicats, mais dont on sait qu'elle a déjà incité quelques

communes à faire machine arrière. A Chardonne, Montreux et La Tour-de-Peilz en particulier (24 Heures du 1er mai). Si les communes ne sont pas contre la télévision locale, pour autant elles ne sont pas pour... bien au contraire, pourrait-on résumer aujourd'hui.

Bonne cote

«Depuis début avril je n'ai eu aucun contact avec la Conférence des syndicats et je ne sais pas ce qu'il se passe avec notre

demande de contribution. Je trouve cela très décourageant.» Pour le directeur de la télévision locale Costa Haralambis, ce silence est d'autant plus insupportable que la situation financière est délicate.

A tel point que l'un des cinq collaborateurs fixes et salariés d'ICI-TV a dû être licencié pour le mois de juin, que la programmation va devoir être revue à la baisse et que l'incertitude est des plus grandes en ce qui concerne la rentrée d'automne. «Si l'im-

passe politique actuelle devait durer jusque-là, une taxe volontaire directement perçue par ICI-TV pourrait être envisagée.» Chère et compliquée, elle n'est pourtant guère envisageable.

Domage, car si l'avenir d'ICI-TV n'a jamais été aussi sombre, son impact sur la population, en revanche, n'a jamais été aussi bon puisque presque la moitié des foyers câblés seraient aujourd'hui d'accord de s'acquitter de la redevance demandée.

Guy-Olivier Chappuis □